

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Merci pour ce dernier Avis de notre section qui met à nouveau en exergue combien la France hexagonale et ultramarine est riche de terroirs exceptionnels de beauté architecturale, paysagère et naturelle, mais aussi de diversité de vie culturelle et de « vivre ensemble harmonieux » qui font de la France le plus beau Pays du monde.

Merci pour vos préconisations qui à l'image de la première prônant la définition de « projets de ville » rappelle l'un des messages récurrents que nous avons tout au long de cette mandature martelé, le besoin impératif de « subsidiarité », de confiance à octroyer dans les élus et acteurs de terrain pour pouvoir demain construire des sociétés, plus innovantes et plus équitables, plus respectueuses de la nature et plus fraternelles.

Tocqueville en 1840 écrivait : « C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science, elles la mettent à la portée du peuple, elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir ».

Nous adhérons pleinement à cette conception de la démocratie qui reconnaît que l'échelon le plus pertinent de mariage efficient entre démocratie représentative et démocratie participative est celui du bassin de vie économique et social, du terroir culturel et naturel et donc de la commune ou encore des « parcs naturels régionaux » si bien décrits par notre ami Alain Ferretti.

Aussi, nous souhaitons ajouter aux préconisations, celle que nous avons formulée dans l'avis sur le Plan de relance dans les Outre-mer, en l'étendant à l'Hexagone, le besoin impératif de faire de la prochaine loi 4 D une grande et ambitieuse loi pour effectivement faire faire à la France un bond en avant dans la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la décomplexification car c'est ainsi que nous pourrions tous ensemble progresser à la fois dans la liberté, l'égalité réelle et la fraternité.

Le Groupe de l'Outre-mer a voté l'avis